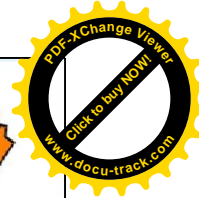
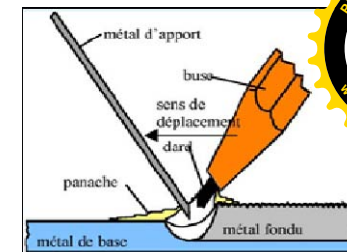










Soudage à la flamme oxyacétylénique



http://www.soudeurs.com

16/04/09

Principe : Fusion obtenue par l'énergie calorifique dégagée par une flamme oxyacétylénique résultant de la combustion d'un mélange d'oxygène et d'acétylène.

| Phase : R Réglage – Ma Manutention – P Production – M/E Maintenance/Entretien | | | | | Signalétique complémentaire |
|---|--|--------------------|--|---|---|
| Type de risque | Dangers | Phases | Mesures de prévention et de protection | EPI * | |
| Fumées et Gaz | Intoxication liée aux fumées de soudage ou aux produits de combustion, surtout en milieu confiné | P | Souder sur des pièces propres et sèches. Mettre en place un système de captage des fumées et/ou de ventilation. Si nécessaire, port d'un appareil de protection respiratoire spécifique, selon les résultats de l'analyse des risques. |  |  |
| Incendies et explosion | Inflammation de substances combustibles ou explosives (Projections de métal incandescent, oxygène sous pression) Claquement, retour de flamme et de gaz dans le chalumeau Fuites au niveau des bouteilles de gaz. Explosion de bouteilles de gaz | P, R P, R, P, R Ma | Eloigner les substances dangereuses, graisses et huiles du poste de travail (>15m) ou utiliser des écrans pour les protéger. Nettoyer une surface suffisante sur les pièces à souder. Prévoir un revêtement de sol et des vêtements difficilement inflammables. Utiliser un support de chalumeau approprié et éviter les économiseurs de flamme permanents. Privilégier les systèmes d'allumage spécifiques Utiliser des clapets anti retour de gaz et anti retour pare-flamme et vérifier régulièrement leur bon fonctionnement. Ajuster la pression des gaz, purger tous les tuyaux avant d'allumer le chalumeau, et nettoyer régulièrement ce dernier. Remplacer périodiquement les matériels flamme ou détente (maintenance par du personnel habilité). Fermer les robinets au niveau des bouteilles de gaz et vérifier la présence d'éventuelles fuites (régulateur, raccords, tuyaux). Eviter d'entrechoquer les bouteilles de gaz d'acétylène. Ne pas coucher les bouteilles d'acétylène |  |  |
| Affections de la peau et des yeux | Brûlures dues aux produits de fusion et aux volatilisations du métal de base (projections de métal incandescent), ou au contact de pièces chaudes. Rayonnements optiques (flamme) Coupure, coincement | P Ma | Porter les EPI appropriés (chaussures de sécurité montantes, fermées, lunettes ou masque, gants, tablier) et des vêtements difficilement inflammables. Utiliser des écrans pour protéger les travailleurs environnants. Porter des gants anti-coupure. |  | |
| Choc, chute | Chute de plain pied Chute de pièces | R, Ma P, M/E | Ranger son poste de travail. Protéger les câblages, cordons et tuyaux. Porter des chaussures de sécurité. |  | |
| Bruit | Sifflements, bourdonnements, altération de l'ouïe | P | Installer des enceintes acoustiques ou utiliser des écrans insonorisants. Si nécessaire, pour de forts débits, porter des protections auditives individuelles. |  | |
| Contraintes thermiques | Déshydratation, fatigue, coup de chaleur | P | Ventiler les postes de travail. Utiliser des écrans réfléchissants ou absorbants. Acclimatation des travailleurs. S'hydrater régulièrement. Si nécessaire, porter des vêtements de protection contre la chaleur. |  | |

URGENCE : POMPIERS : 18 AGENT DE PREVENTION :

* : pictogrammes selon arrêté du 4 novembre 1993 modifié